

LES NOUVELLES MIGRATIONS : UN ENJEU NORD-SUD DE LA MONDIALISATION

Les migrations internationales prennent une nouvelle ampleur dans la plupart des pays de l'OCDE confrontés au vieillissement des populations et à la mondialisation croissante des économies. Des pays du Nord de plus en plus nombreux signent des accords bilatéraux avec des pays pourvoyeurs de main-d'œuvre pour répondre aux besoins de leur marché du travail, de nouvelles formes de recrutement sont mises en place ou ravivées, qu'il s'agisse de travailleurs hautement qualifiés dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, des professions de santé ou de travailleurs saisonniers dans l'agriculture, la construction ou le tourisme. Dans ce contexte, il importe de définir et d'analyser les dynamiques migratoires dans la mondialisation des économies du Sud et du Nord et leurs effets tant sur les pays d'accueil que sur les pays d'origine. Certes, toutes les migrations ne sont pas économiques, loin de là. Les migrations pour raisons humanitaires (réfugiés politiques et demandeurs d'asile), la mobilité internationale croissante des étudiants, les familles accompagnantes et les regroupements familiaux constituent des catégories encore fondamentales des migrations internationales. Au-delà de la multiplicité des dimensions des migrations internationales, cet ouvrage met l'accent sur deux principaux types d'enjeux.

Le premier concerne les pays d'accueil du Nord, confrontés au vieillissement démographique dans un contexte de montée de l'économie des connaissances, qui requiert un nombre croissant de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés, et où le secteur des

services joue un rôle déterminant. Les discours politiques récents sur les migrations s'ajustent à ce changement de décor. La prise de conscience d'un certain impact positif des migrations sur les pays d'accueil développés se traduit dans le questionnement actuel, en France par exemple, concernant l'opportunité de mise en œuvre de politiques sélectives qui en Europe semblent nouvelles, alors qu'elles sont pratiquées depuis longtemps au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Le second type d'enjeu concerne l'efficacité des politiques globales (qui considèrent le libre-échange, les mouvements de biens et de capitaux, comme une alternative aux migrations) et leurs effets sur les pays de départ. Dans cette mondialisation où les pays du Sud trouvent une place marginale, les migrations, sans être elles-mêmes complètement mondialisées, en particulier en raison des restrictions persistantes et croissantes dans un environnement géopolitique d'insécurité, demeurent intenses et provoquent des flux en retour bien plus importants pour certains pays que les flux générés par les autres composantes de la mondialisation (même si leurs effets sur les pays d'origine ne sont pas toujours positifs). Les migrations internationales peuvent-elles réellement être freinées par la libéralisation des échanges et les accords d'intégration régionale rassemblant des pays du Sud et des pays du Nord (partenariat euroméditerranéen, Accord de libre-échange nord-américain) ? A contrario, les effets des migrations sur les pays d'origine du Sud, leur développement, ou leurs problèmes d'emplois et de pauvreté, de compétences cumulées et de capital humain nécessaires à la croissance, ne sont pas évidents. Par exemple, dans quelle mesure les transferts de fonds des travailleurs émigrés ont-ils un impact sur la réduction de la pauvreté dans les pays de départ ? Les migrations, dans la mondialisation contemporaine, contribuent-elles à réduire les inégalités de revenus entre le Nord et le Sud ? La fuite des cerveaux (*brain drain*) du Sud vers le Nord est-elle toujours défavorable

aux pays de départ ? Les bénéficiaires de cette migration de qualifiés sont-ils partagés équitablement entre les pays d'accueil et les pays d'origine ?

Enfin, dans ce contexte, quelle interrogation peut-on avoir sur les politiques du Nord en direction des pays en développement et en relation avec les migrations internationales ? Les propositions en termes d'immigration « choisie » ou sélective n'entrent-elles pas en contradiction avec les objectifs d'aide au développement ? Que peut-on faire pour améliorer les chances de développement autrement que par des politiques de libéralisation commerciale pas toujours efficaces, de sorte que les migrations désespérées cessent et que les migrants potentiels vivent mieux dans leurs pays d'origine ? Quelle politique pour mieux partager les fruits des migrations de travailleurs hautement qualifiés entre le Nord et le Sud ?

UN ENJEU POUR LES PAYS D'ACCUEIL

Les migrations internationales de main-d'œuvre ont changé de visage. Durant les Trente Glorieuses, l'immigration de travailleurs était directement organisée par les gouvernements des pays d'accueil : on peut ainsi voir dans le film de Yamina Benguigui, *Mémoire d'immigrés*, les témoignages de sergents recruteurs du bâtiment et des travaux publics, des mines, de l'automobile, de la chaudronnerie, du textile, etc., qui se rendaient dans les anciennes colonies pour organiser le départ de jeunes hommes, village par village... Ces derniers, mandatés par la famille, le clan ou la tribu, devaient accepter les termes du contrat tacite : travailler dans les pays d'accueil sans chercher à s'y installer définitivement et transférer vers le pays d'origine une partie majoritaire de leur salaire. Durant cette période, les besoins en main-d'œuvre concernaient les secteurs moteurs du fordisme : l'automobile, la sidérurgie, les mines, le bâtiment et les travaux publics, etc. L'entrée en crise des pays européens développés dès le milieu des années 1970 et la montée du

chômage qui en a découlé ont servi de justification à la fermeture des frontières à toute nouvelle migration de travailleurs, comme cela a été le cas en France dès juillet 1974. Le regroupement familial a été encouragé et l'immigration familiale s'est substituée peu à peu à l'immigration d'hommes célibataires. Par ailleurs, les migrations pour des raisons politiques et humanitaires n'ont cessé de croître.

Avec l'épuisement du modèle fordiste et les changements structurels que connaissent les économies développées, les facteurs d'appel (*pull*) des travailleurs émigrés dans les pays d'accueil se sont progressivement modifiés. Dans les pays d'accueil, deux types d'enjeux conduisent aujourd'hui à préférer des politiques migratoires d'ouverture à la fermeture jusqu'alors affichée : d'une part, la concurrence entre pays du Nord pour attirer et garder le travail qualifié et hautement qualifié, afin de consolider la compétitivité des centres d'excellence technologique nationaux dans un contexte de montée de l'économie de la connaissance ; d'autre part, des changements démographiques, dont les enjeux en termes de taux de dépendance des populations retraitées par rapport à la population active font l'objet d'après débats.

La montée de l'économie du savoir et la prééminence des services

Les changements organisationnels et technologiques dans l'industrie, la montée d'une économie fondée sur les connaissances qui donne un poids important aux facteurs immatériels dans la production, l'automatisation intense des processus de production dans l'industrie, le poids croissant des services dans l'économie, créent de nouveaux besoins en matière d'immigration. La montée de l'économie du savoir tout particulièrement provoque des besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée.

La stratégie de Lisbonne lancée depuis l'année 2000 au niveau européen, en définissant des objectifs d'augmentation des dépenses de recherche et développement (R&D) par rapport au PIB (cible de 3 %),

quelles que soient les difficultés de son application, appelle un fort développement du secteur de la recherche. La croissance corrélative du nombre de chercheurs, d'étudiants, de personnel de R&D sera alimentée soit par le système de formation propre à chaque pays, soit par l'immigration. L'enjeu est alors particulièrement important dans le cas des étudiants étrangers qui se voient offrir de plus grandes perspectives d'installation dans les pays d'accueil et d'y être employés à la fin de leurs études.

Comme le montre l'article de J.-C. Dumont, dans la seconde moitié de la décennie 1990, la majorité de ces pays ont modifié ou assoupli leurs politiques de recrutement et adopté des mesures fiscales incitatives pour encourager le recrutement de main-d'œuvre étrangère qualifiée. À la fin de l'année 2000, plus de 17 millions de personnes diplômées de l'enseignement supérieur vivaient dans un pays de l'OCDE dont elles n'étaient pas originaires, dont 60 % provenaient d'un pays non membre de l'OCDE (en majorité d'Asie). Assiste-t-on pour autant à l'apparition d'un marché mondial du travail qualifié ? En fait ce n'est pas parce que les migrations de travailleurs qualifiés jouent un rôle important dans la mondialisation et sont complémentaires de ses autres composantes (commerce de biens, IDE, finance, connaissances, voir l'article de E. M. Mouhoud) que le marché du travail qualifié est pour autant entièrement mondialisé.

Par ailleurs, même si la part des qualifiés dans les flux migratoires s'est considérablement accrue, elle n'a pas pour autant évincé les migrations traditionnelles faiblement qualifiées, compte tenu de l'hétérogénéité même des besoins des pays du Nord. En effet, l'économie du savoir ne se diffuse pas de manière uniforme dans tous les secteurs et dans tous les pays.

Vieillesse démographique : de la migration de remplacement à la sélection des migrants

La France, comme d'autres pays occidentaux, connaît un processus de vieillissement de sa population (même s'il est moins accentué qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne), induit par l'effet combiné de faibles taux de natalité et de l'allongement continu de l'espérance de vie. De nombreux rapports ont mis l'accent sur les effets du vieillissement démographique sur les finances publiques et les retraites, mais n'intégraient pas explicitement les effets de l'immigration pour contrecarrer ces évolutions négatives (voir l'article de Lionel Ragot). Le ratio de dépendance de la population des plus de 60 ans sur la population active s'élève dans beaucoup de pays développés. La Division de la population de l'ONU a eu le mérite d'introduire le débat en préconisant une immigration de remplacement. Ainsi, sans chercher à modifier la structure par qualification de la population active, une immigration de remplacement pourrait réduire d'un tiers le fardeau du vieillissement. De cette notion d'immigration de remplacement on est vite passé aux discours sur l'immigration choisie ou sélectionnée.

En effet, la sélection en faveur des qualifiés repose sur l'espoir qu'une entrée massive d'immigrés, en plus de son effet démographique positif direct, sera d'autant plus bénéfique pour les finances publiques que ces entrants seront hautement qualifiés. Leur contribution nette (impôts et taxes versés moins les prestations reçues) est, à tout âge, presque toujours positive et d'un montant largement supérieur à celle d'un immigré faiblement ou moyennement qualifié. Une sélection accrue des immigrés générerait-elle des effets plus importants ? L'article de L. Ragot apporte une réponse mitigée en évaluant l'impact d'une politique sélective visant à attirer une main-d'œuvre étrangère additionnelle ayant la même structure par qualification que les natifs du même âge. L'impact sur le pays d'accueil est très faible à long terme.

Les migrations et les marchés du travail des pays d'accueil : un faible impact sur les salaires des autochtones

Une autre prise de conscience qui a conduit à ce changement de discours est liée au réexamen des effets de l'immigration pour les marchés du travail des pays d'accueil. Comme le montre l'article de Joël Oudinet, l'impact de l'immigration sur les rémunérations des autochtones a été analysé tant au niveau théorique que statistique et les résultats convergent pour affirmer que les effets sont négligeables au niveau national, même s'ils peuvent être sensibles dans certains secteurs et pour certains natifs. Le résultat bien connu selon lequel les migrants et les natifs sont davantage complémentaires que concurrents ne résiste pas, néanmoins, à l'appréhension des populations locales en période de chômage de masse et de délocalisations dans l'industrie comme dans les services. Mais la montée de l'immigration de personnels qualifiés, en répondant à des problèmes de difficulté de recrutement dans certains secteurs comme la santé ou même l'éducation, relativise les inquiétudes. Par ailleurs, il ne faut pas seulement tenir compte des aspects liés à l'offre sur le marché du travail, il faut également introduire dans les modélisations économiques les effets des migrations sur la demande, sur le marché des biens dans les pays d'accueil (voir l'article de J. Oudinet). Ainsi, l'augmentation de la consommation liée à la croissance de la population peut relancer la demande de travail et l'emploi.

Au total, les changements structurels dans les pays de l'OCDE, avec la montée de l'économie de la connaissance, le poids prééminent des services, les besoins démographiques et les difficultés de recrutement sur les marchés du travail de certaines catégories de travailleurs, sans évincer les migrations de non-qualifiés dans les secteurs traditionnels, modifient les facteurs d'appel des migrations internationales en faveur des migrants plus qualifiés. Mais ce résultat est indépendant et précède même les débats sur l'immigration sélective, en France par exemple.

Par ailleurs, la migration est coûteuse pour les individus qui partent, mais aussi dans certaines conditions, pour leur pays d'origine : si des migrants diplômés sélectionnés ou des étudiants peuvent traverser des frontières et s'insérer à un moindre coût, l'actualité abonde malheureusement de cas de décès de migrants désespérés à la recherche d'une survie à tout prix, parfois au prix de leur vie. La migration n'est donc pas non plus la panacée. La question des conditions qui poussent les personnes à partir est une autre face des migrations internationales, moins optimiste que le tableau dressé ci-dessus sur les facteurs d'appel dans les pays d'accueil industrialisés. Toutes les contributions de cet ouvrage mettent l'accent sur ces contradictions et cherchent davantage à analyser les déterminants et les effets — souvent contradictoires — des migrations internationales qu'à apporter des réponses toutes faites sur le type de politique qu'il conviendrait de mener.

UN ENJEU POUR LES PAYS DU SUD DANS LA MONDIALISATION

L'hypothèse qui a été émise durant la décennie 1990 est que la libéralisation des échanges, tant au niveau multilatéral que dans le cadre d'accords d'intégration régionale (Euromed, ALENA), réduirait l'incitation à émigrer du Sud vers le Nord. La vérification de cette hypothèse inspirée par la théorie du commerce international dépend de plusieurs paramètres (voir l'article de E. M. Mouhoud). Parmi les composantes de la mondialisation, les IDE, la finance et la technologie tendent à exclure beaucoup de pays du Sud, tandis que les migrations et les flux en retour qu'elles engendrent constituent un plus grand facteur d'intégration dans la mondialisation. Les flux d'émigration précèdent d'ailleurs les mouvements de libéralisation des échanges et les accords de libre-échange. Parallèlement, les effets du libre-échange peuvent aggraver à court terme les facteurs qui poussent les migrants à partir au lieu de les inciter à rester.

Les migrations se mondialisent moins que les échanges commerciaux et les IDE...

Si l'on se réfère aux données relatives aux mouvements migratoires enregistrés au cours des trois dernières décennies, on constate que ces mouvements ne se traduisent pas par une accélération comparable à celle des échanges de biens, de services et des flux de capitaux. L'emprise nationale sur les mouvements migratoires persiste et continue à freiner les migrations internationales. Denis Cogneau et Flore Gubert concluent ainsi à l'absence d'un mouvement général de mondialisation des migrations pour les travailleurs non qualifiés comme pour les qualifiés. Selon ces deux auteurs, il ne faut pas compter sur l'émigration pour opérer un rééquilibrage des marchés du travail dans les pays d'origine. L'émigration ne permet pas non plus de faire converger les niveaux internationaux de revenus ou de réduire les inégalités de rémunération entre pays de départ et pays d'arrivée, qui continuent à se creuser pour beaucoup de pays en développement (voir les articles d'Éric Maurin, Denis Cogneau et Sylvie Lambert dans la partie Dossier).

En outre, une forte hétérogénéité des situations des pays de départ par rapport aux migrations doit être soulignée : les pays pauvres envoient moins de migrants que les pays à revenu intermédiaire mais les pays pauvres envoient proportionnellement plus de migrants très qualifiés. Cette migration de qualifiés correspond dans ce cas à une fuite des cerveaux mais dans d'autres cas, comme celui des migrants en provenance d'Asie qui bénéficient d'un déplacement du centre de gravité de la production mondiale, on ne peut pas proprement parler de fuite des cerveaux (voir l'article de Jean-Christophe Dumont).

Sans conclure à une véritable mondialisation des migrations, la diversité des nationalités des migrants et des canaux migratoires empruntés, de même que la part croissante des mouvements de travailleurs temporaires et de travailleurs qualifiés dans l'ensemble

des flux migratoires indiquent toutefois que les migrations s'inscrivent dans le contexte actuel de la mondialisation des économies (voir l'article de J.-P. Garson).

... mais pour les pays en développement les migrations sont la composante la plus dynamique de la mondialisation

Pour les pays du Sud, les flux d'émigration demeurent plus dynamiques que les autres flux d'IDE, de commerce ou de technologie (voir l'article de E. M. Mouhoud). On assiste au paradoxe suivant, qui pose question pour l'avenir des politiques d'aide au développement : les pays du Sud participent à la mondialisation en envoyant leurs migrants les plus diplômés. Alors que l'intensité et la complexité croissante des flux migratoires contribuent à établir des connexions profondes et de long terme entre les pays, le commerce et les investissements directs à l'étranger (IDE) revêtent un caractère plus volatil dans les relations économiques Nord-Sud.

Pourquoi la mondialisation exclut-elle les pays pauvres alors que les migrations les intègrent ?

Le moteur principal de ce changement de nature du capitalisme contemporain tient à la montée inexorable du contenu en connaissances scientifiques et techniques dans les activités productives, qui exige une sélection des acteurs participant à la production sur la base de leurs compétences et de leurs qualifications. Cette division cognitive du travail engendre une polarisation géographique des activités dans les zones intensives en recherche et développement et riches en capital humain. La connaissance devient un *input* primordial, sa production et sa détention obéissent à des logiques cumulatives qui engendrent des inégalités croissantes entre les individus et entre les territoires. Dès lors, la mondialisation est loin de correspondre à une véritable intégration planétaire des économies dans les échanges de biens, de capitaux et de technologies. Elle se traduit

en réalité par un processus de polarisation de ces flux entre et à l'intérieur des pays riches, selon une logique qui, tout en impliquant certains pays émergents, aboutit pour la plupart des pays à dotations naturelles à une déconnexion forcée. Les pays pauvres participent à cette division du travail en exportant leurs personnels très qualifiés, mais ils en sont en même temps exclus dans la mesure où les possibilités de rattrapage technologique se sont réduites, compte tenu de la montée des « barrières à l'entrée internationale » renforcées par l'élargissement des droits de propriété intellectuelle dans tous les pays en développement (voir l'article de E. M. Mouhoud). En outre, le départ des personnels qualifiés, composante essentielle du stock de capital humain et facteur endogène primordial de la croissance, rend difficile son accumulation et réduit les chances de développement. Les IDE ne viennent pas automatiquement, surtout en cas d'insuffisance de capital humain dans le pays d'accueil.

La mondialisation et la libéralisation des échanges permettent-elles de réduire les flux d'émigration ?

Même si la libéralisation des échanges et l'afflux d'IDE pouvaient réellement freiner les migrations, il s'agirait d'un phénomène de long terme et dépendant du degré d'approfondissement des accords d'intégration régionale entre pays du Sud et pays du Nord. À court terme, les effets pervers d'une brutale libéralisation des échanges peuvent au contraire renforcer les facteurs moteurs de la migration internationale en aggravant les inégalités de revenus et la pauvreté. Un autre effet de la libéralisation des échanges est de réduire les coûts de mobilité pour les migrants et donc de favoriser les départs de manière au moins transitoire. En même temps, le contexte actuel de mondialisation des économies et d'accélération de l'intégration régionale semble plus favorable au retour productif des migrants. En effet, si l'intégration régionale fonctionne bien, les risques de fuite des cerveaux se réduiront et les pays d'émigration pourront

bénéficier plus largement des compétences acquises par leurs migrants. Les effets de la mondialisation sur les migrations semblent donc assez complexes.

En soi, l'absence de libre circulation des personnes n'est un obstacle ni à l'intégration économique régionale, encore moins à des mouvements migratoires importants. Les grandes migrations à destination des pays européens en période de forte croissance économique venaient pour la plupart de pays ne bénéficiant pas d'accords de libre circulation des personnes. En même temps, il faut également relativiser l'idée d'une parfaite complémentarité entre la migration et la mondialisation. Le fait que la mondialisation n'entraîne pas de flux migratoires massifs est sans aucun doute lié à l'impact négatif que ces migrations massives entraîneraient tant sur les pays d'accueil (essentiellement problèmes sociaux et politiques) que sur les pays de départ (l'émigration ne constituant pas une étape décisive pour le développement). Au total, les politiques de réduction de l'incitation à émigrer par la libéralisation des échanges n'ont pu porter leurs fruits, tant il existe une réelle complémentarité entre les composantes de la mondialisation, même si cette dernière est limitée par les restrictions imposées aux flux de migrations.

Les flux en retour des migrations sont-ils toujours positifs pour les pays de départ ?

La contribution des migrations au développement des pays d'origine constitue une question débattue par les économistes. Ceux qui concluent aux effets positifs voient dans les transferts de fonds une manne permettant d'enclencher le développement. D'autres en voient les effets de dépendance. Ceux qui pensent que les migrations de qualifiés sont une perte pour les pays de départ et un bienfait pour les pays d'accueil ne considèrent pas le taux d'employabilité extrêmement bas des diplômés dans leurs pays d'origine. D'autres encore considèrent que les montants en jeu et la faiblesse des

effectifs d'émigrés sont tels que l'impact sur le développement des pays d'origine ou sur le rééquilibrage relatif du marché du travail sont des plus limités. Mais la réponse se trouve dans l'étude précise de la situation très hétérogène des pays de départ.

Si globalement ces flux augmentent fortement (doublement au cours de la dernière décennie) et s'ils dépassent l'aide publique au développement et viennent juste derrière les IDE, leur répartition entre les pays de départ n'est pas homogène. Ces flux sont très importants dans certains pays (Mexique, Maroc, Philippines, Thaïlande, etc.) mais faibles (formellement au moins) dans d'autres pays. Ils connaissent même une diminution dans certains pays africains.

Si par ailleurs la migration joue davantage un rôle intégrateur que les autres composantes de la mondialisation, cela ne veut pas dire que les retombées de l'émigration pour les pays de départ soient nécessairement favorables à leur développement. Un effet bénéfique des transferts en termes d'entrées de devises pour la balance des paiements peut aussi s'accompagner d'un effet pervers : celui d'une rente qui favorise la demande d'importations au détriment de la production locale (connu sous le nom de « syndrome hollandais »). Des effets inflationnistes ou une prédominance, chez les familles d'émigrés, des logiques de consommation sur celles de l'accumulation, peuvent résulter de cette logique rentière liée aux transferts. En outre, l'effet positif macroéconomique sur l'épargne du pays d'origine ne se traduit pas nécessairement au niveau microéconomique par une meilleure efficacité économique. Cette question de l'effet ambigu des transferts est précisément discutée dans l'article de D. Cogneau et F. Gubert. Mais un effet positif est incontestable pour les familles des migrants qui restent : ces transferts de fonds participent nettement à réduire la pauvreté, certes pas la pauvreté structurelle mais la pauvreté transitoire, en raison de leur stabilité et de leur ciblage direct à la différence des autres flux financiers. Dans certains pays, l'organisation collective de ces

transferts permet également de financer et de réaliser des infrastructures collectives permettant le désenclavement des zones rurales comme dans le cas des pays du Maghreb.

Reste l'effet de la fuite des cerveaux sur les pays d'origine. Un premier effet positif peut être lié au désengorgement des marchés du travail des pays d'origine dont le taux d'employabilité des diplômés est très faible. Mais il y a peu de chances qu'avec la faible ampleur des flux d'émigration, ces effets de diminution des tensions sur les marchés du travail des pays d'origine se fassent sentir (Cogneau et Gubert). Là encore, il convient d'observer les situations spécifiques de chaque région ou pays d'origine. C'est surtout l'effet négatif en termes de manque à gagner pour le pays d'origine qui est souvent avancé. Mais cet effet n'est vraiment négatif pour les pays de départ qu'en fonction du taux effectif d'emploi des diplômés dans les pays d'origine qui est souvent très bas, ne laissant pas la possibilité aux qualifiés émigrés d'utiliser toute l'étendue de leurs compétences (voir l'article de J.-C. Dumont). Il reste que si l'enjeu analysé précédemment est tellement fondamental pour les pays d'accueil (course à l'attractivité des diplômés), le partage des fruits est loin d'être réalisé.

MIGRATIONS ET POLITIQUES DU NORD EN DIRECTION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Face à l'échec des politiques purement répressives, face aux besoins de plus en plus affirmés d'utiliser l'immigration pour remédier au moins partiellement aux difficultés de recrutement sectoriel de travailleurs qualifiés (immigration sélective) ou pour maintenir un taux d'actifs constant du fait du vieillissement démographique (immigration de remplacement), face aux effets contradictoires de la libéralisation des échanges dans le cadre multilatéral ou régional, la tentation est grande de continuer à fermer les portes aux travailleurs non qualifiés et d'empêcher les regroupements familiaux en faveur d'une sélection des jeunes migrants, diplômés... Comme le montre

Catherine De Wenden, si bien des aspects des politiques d'immigration commencent à converger entre les grands pays d'accueil, notamment dans le domaine sécuritaire en Europe, les divergences dans les politiques d'immigration, en particulier pour l'approche économique et les aspects liés au « vivre ensemble », sont encore très nettes entre les pays européens et les autres pays de l'OCDE mais aussi entre les pays de l'Union européenne (voir les articles de C. De Wenden et de E. M. Mouhoud dans la partie Dossier).

La tentation des politiques sélectives peut poser d'importants problèmes, comme le signale l'article de Lionel Ragot. D'abord, rappelons qu'il n'y a pas de gain réel à long terme à passer d'une logique d'immigration de remplacement à une logique de sélection selon le niveau de qualification. Ainsi, sans gagner davantage en terme de réduction du taux de dépendance par le principe d'une immigration de remplacement non sélective, la mise en œuvre de politiques sélectives pose des problèmes éthiques et même techniques insurmontables. En dehors des questions éthiques et humanitaires, la sélection de jeunes célibataires qualifiés peut buter sur les conventions internationales qui garantissent les libertés individuelles fondamentales.

Reste la question de la gestion des flux en provenance des pays en développement. D'abord, ce n'est pas parce que le libre-échange et les IDE à eux seuls ne se substituent pas automatiquement aux flux d'émigration qu'il n'est pas souhaitable de réduire l'incitation à émigrer des personnes économiquement désespérées qui cherchent au prix de leur vie à gagner les pays développés pour y trouver un emploi. Ensuite, des politiques d'intégration régionale Nord-Sud peuvent être plus ambitieuses que les simples accords de libre-échange : l'exemple des pays du Sud de l'Europe montre bien qu'un pays n'a pas vocation à rester toujours un pays d'émigration et que le rattrapage des niveaux de développement peut favoriser son passage à une situation de pays d'immigration nette.

On peut finalement se demander si la convergence des économies via la mondialisation n'est pas préférable à une libre circulation des personnes dans un contexte de déséquilibre économique et démographique accentué. Mais la réduction de l'émigration ne peut se faire sentir qu'à long terme. Comme le soulignent D. Cogneau et F. Gubert dans leur article, même si des politiques plus ambitieuses étaient menées par les pays du Nord, leurs effets pourraient entrer en contradiction avec les politiques migratoires actuelles. En effet, ces politiques devraient alors admettre que transitoirement la baisse de la pauvreté puisse s'accompagner d'une augmentation temporaire de l'incitation à émigrer. Parallèlement, les transferts de fonds des migrants peuvent aussi être utilisés comme des leviers efficaces pour la réalisation de projets de développement en cherchant par exemple à y associer des flux d'aide publique.

La question épineuse et fondamentale du *brain drain* mérite qu'on la considère de manière plus pragmatique qu'idéologique. D'un côté, des raisons structurelles liées à la montée de l'économie du savoir dans les pays de l'OCDE jouent en faveur d'une course à l'attractivité des travailleurs hautement qualifiés dans le sens Nord-Nord comme dans le sens Sud-Nord. De l'autre côté, les diplômés du Sud ne sont pas toujours employables dans leurs pays d'origine. Comme le suggère J.-C. Dumont, il existe des possibilités de mieux partager les fruits de l'émigration des compétences, selon quatre principes clés : le principe d'*efficacité* consistant à créer un passeport de libre circulation de ces compétences afin d'éviter les verrouillages liés à l'irréversibilité des politiques d'aide au retour. Le principe d'*équité* visant à mieux partager les coûts associés à la mobilité entre tous les acteurs, en développant le secteur éducatif privé et en aidant les étudiants. Le principe de *soutenabilité* selon lequel, à long terme, les bénéfices pour les pays d'origine dépendent des institutions des pays de départ eux-mêmes, en particulier en matière de gestion de leurs ressources humaines. Un principe d'*éthique*, enfin, définissant les droits et les devoirs de chacun des acteurs.

Au total, entre la politique du tout répressif et de la fermeture totale et une politique purement centrée sur les besoins des pays d'accueil prônant la sélectivité, de nature forcément asymétrique et inéquitable pour les pays d'origine, il existe des possibilités de développement de politiques combinées associant libre-échange et libre circulation régulée. Mais les problèmes sécuritaires risquent également d'interférer largement dans cette rationalité de la recherche d'une meilleure efficacité et d'une plus grande équité. C'est l'objectif de ce *Tour du sujet* que de proposer des analyses économiques qui mettent l'accent sur les paradoxes des migrations et des politiques qui les accompagnent dans le processus de mondialisation, afin d'éclairer les choix de politique économique et de mettre en garde contre les formules magiques.

El Mouhoub Mouhoud, agrégé et docteur en économie, est professeur à l'université de Paris-XIII, directeur du Centre d'économie de Paris-Nord (CEPN-CNRS, UMR 7115) et conseiller scientifique au Commissariat général du plan. Spécialiste d'économie internationale, il a publié de nombreux ouvrages sur la mondialisation, l'intégration européenne, les délocalisations et les migrations internationales (*Changement technique et division internationale du travail*, Economica, 1993 ; *Connaissance et mondialisation*, avec Ph. Moati et M. Delapierre, Economica, 2000 ; *La Mondialisation des entreprises*, coll. Repères, La Découverte, 2006).